

Décision

Générale

colonial

Décision n° 219 Décisions concernant les Services Etat.

n° 219

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 3 du 01/03/1966

Date de publication
16 février 1966

Date du numéro
1 mars 1966

TEXTE INTÉGRAL

sont engagés dans la Milice de la Côte Française des Somalis pour une durée de deux ans: A compter du 25 janvier 1966: Mouhoumed Abdi Moussa, matricule 3062 ; Hassan Ali Mahamoud, matricule 3063; Abdillahi Hassan Djama, matricule 3064, A compter du 31 janvier 1966 : Houmed Moussa Ali matricule 3065. A compter du 1e février 1966 : Aramis Roble Aramis, matricule 3066 ; Moussa Goundous, matricule 3067. À compter du 5 février 1966 : Abdou Al Gueda, matricule) 3068.